

« Louange à Dieu,
Prière et Paix sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Il Nous est très agréable de vous adresser ce message, en ouverture de vos travaux, pour vous féliciter d'avoir choisi comme thématique à vos débats, l'acte d'investir dans sa corrélation étroite avec la dimension culturelle du développement. En effet, cette dimension est un facteur fondamental auquel on ne prête que rarement attention dans le feu de l'action, alors qu'il constitue, en vérité, une condition sine qua non, sans laquelle il ne saurait y avoir ni essor économique, ni progrès social.

C'est là une évidence incontestable et une réalité bien avérée dont témoigne le destin des civilisations passées, car aucune de celles-ci n'a pu se réaliser pleinement, ni accéder à la puissance et au rayonnement sans avoir atteint, au préalable, un certain niveau de capitalisation culturelle.

Ce sont les mobiles d'ordre spirituel, moral et idéologique qui, agissant en concordance avec le degré du savoir accumulé et la pertinence des expériences acquises, déterminent le comportement social de l'homme et l'incitent à aspirer à de meilleures conditions d'existence.

En d'autres termes, tout projet de développement, pris dans le sens large de cette notion, est tributaire du système de valeurs dominant dans lequel il s'inscrit. Quand ce système est ouvert sur l'avenir et porteur d'un idéal mobilisateur, il ne manque pas de stimuler les énergies disponibles et de tirer parti de toutes les potentialités qu'une nation peut receler. Par contre, dès que ledit système se replie sur le passé en s'appuyant sur des concepts rétrogrades, il ne tarde pas à inspirer découragement et inertie.

C'est ce triste drame qui a affecté les civilisations déchues et les a fait sombrer dans la décadence.

Vous avez donc bien raison d'avoir choisi de focaliser vos débats sur la portée culturelle de l'acte d'investir, car toute action humaine induit forcément un savoir-faire qui vient enrichir le savoir collectif. De même, tout projet de développement constitue, par ses multiples retombées, une avancée dans le sens du progrès, tant économique que scientifique, culturel et social.

Il reste cependant bien entendu que le contexte culturel peut varier d'une sphère géographique à une autre, compte tenu de la grande diversité des cultures. Toutefois, s'il est légitime de récuser toute tentative prônant l'alignement ou le nivellement, il n'en demeure pas moins impératif de rester foncièrement attaché aux grandes valeurs universelles qui ont toujours été - et continuent d'être - le bien commun que toute l'humanité doit avoir en partage, nonobstant les disparités d'ordre confessionnel ou culturel qui peuvent la fractionner.

C'est en partant de ces valeurs universelles, qui s'articulent autour des concepts de la liberté, de la démocratie et des droits de l'Homme, et qui découlent pour Nous, en droite ligne, des enseignements fondamentaux de l'Islam, que Nous Nous sommes attaché, dès Notre accession au Trône, à conduire le Maroc vers le développement économique et le progrès social. Ce faisant, Nous restons fidèle à l'héritage que Nous ont légué

Notre Grand-Père et Notre Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu Les ait en Sa Sainte miséricorde. Ce sont eux qui, au lendemain de l'indépendance, ont fait option de placer le Maroc dans la sphère libérale pour permettre à l'initiative privée de prendre pied dans les différents secteurs de l'activité économique.

Certes, au départ l'Etat a dû créer des établissements publics pour suppléer à l'absence d'entreprises nationales capables d'animer des secteurs clés. Mais il ne pratiqua jamais une économie étatique ou dirigiste, si bien qu'il put, peu à peu, se dégager de son rôle d'entrepreneur et amorcer, le moment venu, et sans douleur idéologique, une politique de privatisation et de déréglementation pour s'inscrire en phase avec les nouvelles orientations de l'économie mondiale. C'est aussi par attachement à l'orthodoxie des équilibres fondamentaux qu'il décida d'engager, sur toute une décennie, un programme d'ajustement structurel internationalement reconnu comme une réussite dans son genre.

En plus, des multiples adaptations auxquelles l'économie marocaine a été soumise, Nous avons eu personnellement à coeur d'engager un processus global de réformes institutionnelles et législatives qui a concerné les champs où, soit directement soit indirectement, les organismes publics interviennent en amont de la décision d'investir. Ces réformes ont été ainsi mises en oeuvre dans les secteurs de la Justice et de l'Administration, dans celui de l'environnement juridique des affaires autant que dans celui de la législation du travail, dans la réglementation douanière et la modernisation de système de financement, comme dans les structures d'affectation des recettes de la privatisation au financement de projets structurants par le biais du Fonds Hassan II de Développement Economique et Social, ou comme dans les structures d'accueil des investisseurs.

A cet égard, la politique de gestion déconcentrée de l'investissement, que Nous avons mise en place en janvier 2002, et qui s'inscrit dans la dimension économique de Notre concept de l'autorité, a permis d'éliminer toutes les entraves administratives et autres qui empêchent l'émancipation de la liberté d'entreprendre. Désormais, grâce aux divers centres régionaux d'investissement, l'investisseur peut trouver à sa disposition, pour créer son entreprise ou développer ses investissements, un responsable et interlocuteur unique, un espace également unique est situé le plus près de lui, ainsi qu'un formulaire unique.

Un an après, ce dispositif a donné des résultats très encourageants puisque l'on prévoit pour 2003, une amélioration sensible des équilibres fondamentaux et de l'investissement. Ainsi, malgré les réticences à investir qui se manifestent au niveau international, au Maroc la confiance est, par contre, toujours de saison.

Bien plus, de par son projet d'intégration Maghrébine sur des bases saines et unionistes, son accord d'association avec l'Union Européenne destiné à être transformé en partenariat exceptionnel, son projet, en cours de négociation, d'accord de libre échange avec les Etats-Unis et le noyau de zone de libre échange constitué avec certains pays arabes sur la base de la déclaration d'Agadir, le Maroc est en passe de devenir une véritable plate-forme pour les investisseurs. D'ailleurs les multinationales en ont tenu compte et commencent à s'implanter dans différentes régions du

pays pour pouvoir rayonner sur d'autres marchés. De même, votre présence nombreux et de très hauts niveaux à ces Intégrales de l'investissement, témoigne de façon très éloquente de votre intérêt en tant qu'opérateurs économiques internationaux.

Nous vous souhaitons à ce titre, plein succès dans vos travaux et bon séjour au Royaume du Maroc.

Wa Salamou Alaikoum Wa Rahmatou Allahi Wa Barakatuh. »

MAP